

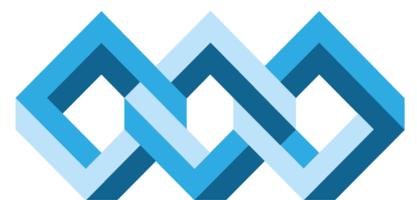
L'Année PhiLanthropique The PhiLanthropic Year

Volume 2 | Hiver / Winter 2020



THE CIRCLE LE CERCLE

ON PHILANTHROPY AND ABORIGINAL PEOPLES IN CANADA
SUR LA PHILANTHROPIE ET LES PEUPLES AUTOCHTONES AU CANADA



PhiLab

Coordonnées Contact

philab@uqam.ca
www.philab.uqam.ca
514-987-3000 #8576

Directeur de publication Publication Director

The Circle on Philanthropy
and Aboriginal Peoples in
Canada

Rédacteurs en chef Editors in Chief

Kris Archie
Jean-Marc Fontan

Comité de rédaction Editorial Team

Shereen Munshi
Katherine Mac Donald

Contributeurs Contributors

Kris Archie
Anaïs Bovet
Catherine Donnelly
Foundation
Rosane Dal Magro
Hannah J. Dueck
Jean-Marc Fontan
David Grant-Poitras
Adela Tesarek Kincaid
Sylvain A. Lefèvre
Leeza Perehudoff
Adam Saifer
Dorla Tune
Martina Ulrichs

Conception graphique Graphic Design

Katherine Mac Donald
Diane Alalouf-Hall

Traduction Translation

Diane Alalouf-Hall
Stéphane Gregory

Prochaine publication Next publication

Automne 2021 / Fall 2021

ISSN: 2563-3058
Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec,
Décembre 2020.
Dépôt légal - Bibliothèque et Archives Canada, Décembre 2020.

À propos du PhiLab | About PhiLab

Le Réseau canadien de recherche partenariale sur la philanthropie (PhiLab), anciennement Laboratoire montréalais de recherche sur la philanthropie canadienne, a été pensé en 2014 dans le cadre de la conception de la demande de financement du projet développement de partenariat CRSH intitulé “Innovation sociale, changement sociétal et Fondations subventionnaires canadiennes”. Ce financement a été reconduit en 2018 sous le nom “Evaluation du rôle et des actions de fondations subventionnaires canadiennes en réponse à l’enjeu des inégalités sociales et des défis environnementaux”. Depuis ses débuts, le Réseau constitue un lieu de recherche, de partage d’information et de mobilisation des connaissances des fondations canadiennes. Des recherches conduites en partenariat permettent la coproduction de nouvelles connaissances dédiées à une diversité d’acteurs : des représentants gouvernementaux, des chercheurs universitaires, des représentants du secteur philanthropique et leurs organisations affiliées ou partenaires.

Le Réseau regroupe des chercheurs, des décideurs et des membres de la communauté philanthropique à travers le monde afin de partager des informations, des ressources et des idées.

The Canadian network of partnership-oriented research on philanthropy (PhiLab), previously called the Montreal Research Laboratory on Canadian philanthropy, was thought up in 2014 as part of the conception of a funding request by the NRCC partnership development project called “Social innovation, social change, and Canadian Grantmaking Foundations”. From its beginning, the Network was a place for research, information exchange and mobilization of Canadian foundations’ knowledge. Research conducted in partnership allows for the co-production of new knowledge dedicated to a diversity of actors: government representatives, university researchers, representatives of the philanthropic sector and their affiliate organizations or partners.

The Network brings together researchers, decision-makers and members of the philanthropic community from around the world in order to share information, resources, and ideas.



Social Sciences and Humanities
Research Council of Canada

Conseil de recherches en
sciences humaines du Canada

Canada

ÉTUDES DE CAS | CASE STUDIES

Deux études de cas vous sont présentés:
Une étude portant sur le Bâtiment 7 à
Montréal et une autre sur un modèle de
recherche collaborative appliquée basée
sur un stage.

Two Case studies are presented here: One
on the Bâtiment 7 initiative in Montreal and
another on an internship-based
collaborative applied research model.

Image: Racial Equity & Justice in
Philanthropy Funders'
Summit, Colouring Pages
Artists: Yaimel López Zaldívar &
katia hernández velasco

ÉTUDES DE CAS | CASE STUDIES

Le Bâtiment 7, les
fondations
philanthropiques et les
universités.
Histoire d'une mise en
commun



Par | By:

David Grant-Poitras, doctorant en sociologie à l'UQAM et chercheur au PhiLab

Sylvain A. Lefèvre, directeur du CRISES et chercheur au PhiLab

Cet article présente les résultats provisoires de la première phase d'une recherche partenariale entreprise par le PhiLab-Québec à partir du printemps 2019. L'équipe de recherche est composée de Sylvain A. Lefèvre, qui dirige le projet, et de David Grant-Poitras, qui agit en tant qu'agent de recherche. Les partenaires du PhiLab dans ce projet de recherche sont Judith Cayer (Bâtiment 7), Jacques Bordeleau (Fondation Béati), Patricia Rossi (Fondation Lucie et André Chagnon) et Mélanie Pelletier (Service aux collectivités de l'UQAM). Une deuxième phase de recherche est prévue pour l'année 2020-2021, laquelle donnera lieu à la production d'un cahier de recherche où sera présenté l'ensemble des résultats de la démarche d'enquête en cours.



Figure 1: Bâtiment 7, Pointe-Saint-Charles, Montréal

Pointe-Saint-Charles : le développement urbain à la croisée des chemins

Enclavé dans le sud-ouest de Montréal, Pointe-Saint-Charles est un ancien quartier ouvrier dont l'histoire et l'identité se démarquent par l'intensité des luttes populaires qui y ont vu le jour. Dans un contexte où le quartier affiche depuis plusieurs décennies des taux de pauvreté et de chômage très élevés, les résidents-es ont su développer des innovations sociales ingénieuses pour se prendre en main et résoudre différents problèmes auxquels ils et elles étaient confrontés (Neamtan, 2019 ; Lachapelle, 2017). Comme le résume un rapport municipal : « Malgré qu'il soit l'un des quartiers les plus dépourvus économiquement à Montréal, Pointe-Saint-Charles est l'un des plus riches pour ce qui est de la vie communautaire et de la cohésion sociale des citoyens. (Ville de Montréal, 2015, p. 7)

Depuis le début des années 2000, le spectre de la gentrification plane sur le quartier et met durement à l'épreuve son tissu social. Plusieurs initiatives voient le jour au nom de la « revitalisation économique », mais s'avèrent en réalité des projets à l'intention d'une population beaucoup plus aisée que la population traditionnellement ouvrière (Gravel, 2012). Les projets de condominiums luxueux représentent sans contredit la manifestation la plus évidente de ce processus de gentrification. Cependant, d'autres avenues sont possibles afin de mettre en œuvre une revitalisation véritablement au service des habitants. Comme l'explique Karine Triollet, porte-parole de la table de concertation Action-Gardien, il y a présentement deux visions en matière de développement urbain qui se contestent l'avenir du quartier : « D'un côté, les grands projets immobiliers, l'extension du centre-ville, les espaces livrés au marché spéculatif. De l'autre, un milieu de vie enraciné dans un territoire, investi par des citoyennes et des citoyens qui militent pour défendre leurs droits, préserver l'identité de leur quartier et améliorer leur cadre de vie » (2013, p. 129).

À partir de 2003, c'est le Bâtiment no 7, un ancien atelier du Canadien National (CN) laissé à l'abandon, qui deviendra le théâtre d'affrontement de ces deux visions concurrentes. Le conflit débute lorsque la société d'État Loto-Québec et le Cirque du Soleil font conjointement savoir leur intention de se porter acquéreurs des terrains du CN pour y développer un centre de foires international. Par ce projet, ces deux grands promoteurs indiquent clairement leur parti pris pour cette première vision de développement. Face à un tel projet, considéré par plusieurs comme allant à l'opposé des besoins les plus immédiats des habitants-es du quartier, une diversité de groupes coordonne leurs efforts afin de faire prévaloir la seconde vision du développement local. Une importante mobilisation populaire voit le jour pour que le bâtiment en question soit rendu à la collectivité dans le but d'y développer divers projets communautaires qui répondent aux besoins immédiats en termes d'alimentation, de santé, de culture, d'emploi, etc.

Une lutte de longue haleine pour faire du Bâtiment 7 un projet collectif

Pour coordonner la lutte de réappropriation – qui s'étirera sur une dizaine d'années (2007-2017) –, le *Collectif 7 à nous* fut mis sur pied à partir d'une alliance entre divers acteurs du quartier. Il regroupe des citoyens-nes, des organismes culturels, libertaires, communautaires et de l'économie sociale. Après plusieurs années de pressions et de négociations, parfois âpres,



Figure 2: Carte de la localisation du Bâtiment 7
Source: Portrait du quartier Pointe-Saint-Charles, Le Sud-Ouest - Montréal, Mars 2015

avec le promoteur et les élus municipaux, les citoyennes eurent finalement gain de cause et purent prendre possession des lieux en toute légalité. Les travaux commencèrent en décembre 2017 et la première phase du Bâtiment 7 est maintenant opérationnelle depuis le printemps 2018. Chose certaine, ce mégaprojet communautaire inaugure un tournant historique des luttes populaires menées à Pointe-Saint-Charles. Une fois de plus dans l'histoire du quartier, les citoyens-nes ont démontré leur volonté de trouver des façons ingénieuses de prendre en charge leur avenir.

Plus encore que de sauver d'une destruction certaine ce vestige du passé industriel de Pointe-Saint-Charles, les instigatrices du projet sont parvenues-es à le requalifier en s'inspirant d'une vision radicalement divergente à celle qu'affectionne les promoteurs. Autogéré par le *Collectif 7 à Nous*, le B7 prodigue plusieurs services adaptés à la réalité du voisinage. Son premier pôle d'activité – maintenant opérationnel depuis le printemps 2018 – comprend une épicerie solidaire, une brasserie, une fonderie, une menuiserie, une salle de conférence, une chambre noire, une arcade pour les jeunes du quartier, un atelier d'art, un atelier de céramique, un espace santé, un atelier de mécanique automobile et un autre pour les vélos. L'ensemble de ces projets n'occupe que le premier tiers du bâtiment. Trois autres phases de développement sont prévues pour occuper le reste du bâtiment ainsi que les lots qui l'entourent : un pôle famille-santé, un pôle alimentaire et un pôle art contemporain.

Se représentant comme une « fabrique d'autonomie collective », tous les projets hébergés au B7 sont autogérés dans l'intention de promouvoir l'inclusivité, l'autonomie, l'interdépendance, le partage des ressources et l'accessibilité des biens et des services. D'un point de vue plus théorique et idéologique, on pourrait aussi dire qu'il s'agit d'une institution qui s'inscrit dans

la mouvance des « communs »². Pour parvenir à développer l'entièreté de la démarche conformément à cet esprit de commun, la structure organisationnelle et le mode de gouvernance du B7 ont été réfléchis en fonction de principes démocratiques tout droit inspirés de la pensée anarchiste (Kruzynski, 2017).



Figure 3: Bâtiment 7, Pointe-Saint-Charles, Montréal, 21 juin 2019

La philanthropie appelée en renfort, mais sous condition!

La vision qui a enfanté le Bâtiment 7 avait quelque chose d'herculéen. En sus de la radicalité politique qui le caractérise, c'est aussi le nombre et l'envergure des projets qu'on souhaite y développer qui surprennent : on parle de trois phases de développement qui demanderont plus de dix ans à développer! Mais la question des ressources, à la fois en termes financiers et de savoir-faire, que ce soit sur le plan logistique ou réglementaire, s'est vite imposée aux membres du *Collectif 7 à Nous*. Peu de temps après la mise en œuvre officielle de la première phase d'occupation du Bâtiment, les fonds restants étaient presque épuisés ; si l'engagement bénévole est un pilier du projet, comment assurer des salaires pour celles et ceux engagés-es à temps plein pour faire fonctionner l'initiative ? L'essentiel des financements pour réaliser la première phase du projet furent des subventions publiques. L'endettement auprès des réseaux québécois de la finance sociale, bien que limité, fut aussi utilisé. Quelques financements d'appoint ont aussi marqué l'enracinement dans la communauté, comme l'émission d'obligations communautaires (TIESS, 2019). Des sources de revenus se trouvent aussi dans la location et l'usage des différents services et espaces. Mais la mission d'accessibilité

pour les populations les plus précaires limite évidemment les possibilités de générer des revenus autonomes importants par la tarification. Alors quelle source de revenus alternative ?

Pour faire face à cette précarité financière qui compromettait dangereusement l'avenir du projet, il fut décidé par les parties prenantes du B7 de tendre la perche du côté des fondations subventionnaires pour obtenir du financement privé. Suite à une première tournée de sollicitation assistée par la Fondation Béati – un allié de longue date du *Collectif 7 à Nous* –, trois nouvelles fondations montréalaises répondent à l'appel en 2019 : la Fondation Lucie et André Chagnon, la Fondation de la famille J.W. McConnell ainsi que Mission Inclusion (ex- L'Œuvre Léger). Qui plus est, un intérêt a été suscité chez trois autres fondations qui poursuivent des réflexions quant à la possibilité future de joindre le mouvement.

De prime abord, il y a quelque chose de surprenant qu'une organisation issue de la mouvance des communs – et donc très attachée à son autonomie politique et financière – parvienne à constituer une alliance avec des fondations privées. En effet, plusieurs fondations, dont la Fondation Lucie et André Chagnon à travers ses partenariats publics philanthropiques, se sont vues adresser deux reproches principaux par le milieu communautaire québécois, notamment à Pointe-Saint-Charles : imposer des principes issues du secteur marchand dans le monde communautaire (reddition de compte, tarification, logique de projet) et contraindre l'autonomie des groupes (Lefèvre, Berthiaume, 2017 ; Berthiaume, 2016 ; Fortin, 2019; Ducharme, 2012). Ces reproches, notamment sur la relation entre fondation et groupes soutenus, ont d'ailleurs eu des impacts importants sur le repositionnement de la Fondation Lucie et André Chagnon (Fontan et al., 2019). Dès lors, en raison de cette sensibilité face aux risques d'ingérence liée à des fonds privés, il était primordial que la réception de subventions ne soit pas tributaire d'une dénaturation de l'esprit autogestionnaire au cœur de la démarche.

Que mettent en commun les uns et les autres?

D'un autre côté, il apparaît tout aussi étrange que des fondations aient accepté d'appuyer un tel projet. D'abord, il faut souligner que pour aucune d'entre elles, le Bâtiment 7 n'entrait facilement dans ses « cases », que ce soit en termes de thématique, de forme, de dimension ou de temporalité du projet. De plus, pour les raisons mentionnées précédemment, il était évident qu'elles auraient une influence limitée à titre de bailleurs de fonds. Mais si chacune des organisations avait

des raisons propres de soutenir le B7, la plus-value majeure provient surtout de la démarche collective proposée aux fondations. Ce projet se présentait comme une opportunité de sortir des sentiers battus à trois niveaux : premièrement, repenser le rapport de la philanthropie avec les milieux soutenus, deuxièmement, expérimenter une autre forme de collaboration entre fondations et enfin explorer de nouvelles solutions face à des problématiques sociales aussi complexes que celle de la gentrification, de l'inclusivité pour des populations précarisées ou enfin d'une démarche d'autogestion organisationnelle avec une centaine de membres participants. Ce sont donc davantage les apprentissages tirés de cette démarche collective que les répercussions à court ou moyen terme du Bâtiment 7 sur son quartier qui ont motivé ces financements philanthropiques. Concrètement, une partie du financement des fondations finance le projet *Agir pour la mixité*, un projet transversal à plusieurs groupes du B7 et dont l'objectif est de les aider à développer des stratégies et des mécanismes favorisant la mixité sociale du Bâtiment 7. Ce travail s'accomplit notamment autour de trois axes : faire de la mobilisation ciblée auprès de certaines populations, améliorer l'accessibilité socioéconomique et culturelle du B7 et, enfin, développer des mécanismes d'intégration et d'éducation populaire.

Paradoxalement, c'est d'abord la collaboration entre fondations qui a été difficile, avec la décision de ne pas mettre en commun l'argent, contrairement à ce qui avait été envisagé initialement. C'est l'appui sur une démarche de recherche partenariale, menée avec le Service aux collectivités de l'UQAM qui a ouvert une voie, en créant des structures regroupant les chercheurs, les fondations engagées, le Collectif 7 à Nous et le Bureau d'engagement communautaire de l'Université Concordia (très impliqué dans le soutien au Bâtiment 7), afin de mener un travail réflexif commun. Sans rentrer dans le détail des divers comités qui furent mis en place à cet effet et des opérations de recherche en cours (cumulant entretiens individuels et focus groupe, observations directes, consultation d'archives), précisons simplement que deux objectifs sont poursuivis. Premièrement, nous appuyons, par la présentation des données collectées, la réflexivité collective des acteurs engagés autour d'enjeux communs, afin de transcender la relation traditionnelle bailleurs de fonds / organismes financés. Deuxièmement, nous documentons cette collaboration très singulière dans l'histoire de la philanthropie québécoise, afin d'en comprendre les ressorts mais aussi potentiellement d'inspirer d'autres bailleurs de fonds à soutenir d'autres utopies concrètes, issues des communautés locales, tout en les incitant à collaborer et à innover pour mieux y parvenir. Ce rôle pivot de



Figure 4: Bâtiment 7 Contre la gentrification

la recherche est aussi le fruit d'une réflexion collective avec les acteurs engagés, de tâtonnements relationnels où la place des uns et des autres n'est pas interchangeable. En somme, ce ne sont pas que les fondations, ni seulement les acteurs engagés au B7 mais également les chercheurs qui se confrontent ici aux exigences d'une mise en commun.

Bibliographie

- Berthiaume, A. (2016). *La gouvernance néolibérale et les organismes communautaires québécois : étude de la Fondation Lucie et André Chagnon* (Mémoire de Maîtrise). Université du Québec à Montréal. Récupéré de <https://archipel.uqam.ca/8662/>
- Dardot, P. et Laval, C. (2014). *Commun. Essai sur la révolution au XXIe siècle*. Paris : Éditions La Découverte.
- Ducharme, É. (2012). La "nouvelle philanthropie" : coup d'œil sur les impacts de sa présence en sol québécois. *Nouvelles pratiques sociales*, n° 1, 16-29. doi: <https://doi.org/10.7202/1008624ar>
- Fontan, J-M, Taïeb H., Klein, J-L, Kouamé, S., Lefèvre, S., Lévesque, B. et J. Rochman (2019), Trajectoire historique de la Fondation Lucie et André Chagnon, cahier de recherche #19, PhiLab: Montréal. <https://philab.uqam.ca/publication/trajecoire-historique-de-la-fondation-lucie-et-andre-chagnon/>
- Fortin, M. (2019). *La philanthropie d'investissement au cœur de la gouvernance du social: une comparaison Québec/New York* (Thèse de doctorat). Université de Laval. Récupéré de https://philab.uqam.ca/wp-content/uploads/2020/03/La_philanthropie_dinvestissement_au_coeu.pdf
- Gravel, F. (2012). *La revitalisation de Pointe-Saint-Charles à Montréal : un cas de transformation des quartiers ouvriers péricentaux* (Mémoire de Maîtrise). Université du Québec à Montréal. Récupéré de <https://archipel.uqam.ca/4893/1/M12566.pdf>
- Kruzynski, A. (2017). L'autonomie collective en action : du Centre Social Autogéré de Pointe-Saint-Charles au Bâtiment 7. *Nouvelles pratiques sociales*, 29 (1-2), 139-158. Récupéré de <https://doi.org/10.7202/1043397ar>
- Lachapelle, M. D. (2017). Espace d'autonomie et structures de contraintes : La mise en œuvre du projet Bâtiment 7 à Montréal. Conférence présentée dans le cadre du Colloque GRIR à UQAC, 30 mars 2017, 15 p.
- Lefèvre, S. & Berthiaume, A. (2017). Les partenariats entre secteur public et fondations philanthropiques au Québec : genèse, contestation et épilogue d'une réforme de l'action publique. *Revue française d'administration publique*, 163(3), 491-506.
- Neamtan, N. (2019). *Trente ans d'économie sociale au Québec : un mouvement en chantier*. Montréal, Fidès.
- TISS, Guide d'émission des obligations communautaires, Livret 4, Études de cas, "Le Bâtiment 7", p. 95-98. <http://www.tiess.ca/wp-content/uploads/2019/03/OC-Liv-4-V2.pdf>
- Triollet, K. (2013). Une décennie de luttes urbaines à Pointe-Saint-Charles. Vers une réappropriation citoyenne ? *Nouveaux Cahiers du socialisme*, 10, 129-143.
- Ville Montréal. (2015). Portrait du quartier de Pointe-Saint-Charles. *Direction Culture, Sports, Loisirs et Développement Social*.

L'Année PhiLanthropique The PhiLanthropic Year



THE CIRCLE LE CERCLE

ON PHILANTHROPY AND ABORIGINAL PEOPLES IN CANADA
SUR LA PHILANTHROPIE ET LES PEUPLES AUTOCHTONES AU CANADA



PhiLab

Réseau canadien de recherche
partenariale sur la philanthropie

Canadian Philanthropy Partnership
Research Network



Université du Québec à Montréal
Pavillon Saint-Denis (AB), 10e étage.
1290, rue Saint-Denis
Montréal (Québec) H2X 3J7